Envoyé en préfecture le 27/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le
ID : 084-218400448-20250522-202530-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNE D ENTRECHAUX
* * * * *

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 22 mai, à 18h30, le conseil municipal de la commune d'Entrechaux, légalement convoqué en date du 16 mai 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de mai, sous la présidence de monsieur le maire, Alexandre ROUX, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-7 à L. 2121-34).

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13 Nombre de conseillers représentés : 2 Votants : 15

Étaient présents : M. Jérôme BENOIT, Mme Marie-Josée CLEMENT, Mme Christiane COUVREUR, Mme France FARON, M. Dominique FRANCOIS, M. Philippe GUINTRAND, M. Géry KWITA, M. Ludovic LAGNEAU , Mme Catherine MONTIGNY, M. Thierry PASCAL, M. Alexandre ROUX, Mme Agnès TOURNIAYRE, M. Fabien VALENTIN
Absents représentés : Mme Barbara BLANC donne pouvoir à M. Dominique FRANCOIS, Mme Catherine LECOEUR donne pouvoir à Mme Christiane COUVREUR
Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

N° 30/2025 Objet : Demande d'un fonds de concours auprès de la communauté de communes Vaison Ventoux

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,
VU la délibération du Conseil Communautaire n° DE015-2025, en date du 14 avril 2025, approuvant la mise en place d'un fonds de concours de la Communauté de Communes Vaison Ventoux,
CONSIDÉRANT que la Commune d'Entrechaux, souhaite réaliser des travaux de voirie, et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Vaison Ventoux,
CONSIDÉRANT que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement suivant :

Financeurs	Assiette	Taux	Montants demandés
Département de Vaucluse – CVA	58 118,00 €	60,72 %	35 287,92 €
Communauté de Communes VaisonVentoux – Fonds de concours	58 118,00 €	18,93 %	11 000,00 €
Total des subventions demandées	58 118,00 €	79,64 %	46 287,92 €
Autofinancement	58 118,00 €	20,36 %	11 830,08 €

Résultat du vote :
Suffrages exprimés : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exposé de M. le maire en séance,
Vu le résultat du vote,

Envoyé en préfecture le 27/05/2025
Reçu en préfecture le 27/05/2025
Publié le
ID : 084-218400448-20250522-202530-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Décide de demander un fonds de concours auprès de la communauté de communes Vaison Ventoux pour participer au financement des travaux de voirie 2025 à hauteur de 11 000,00 €**
- **Autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.**

Le secrétaire de séance ,
Philippe GUINTRAND

Le maire,
Alexandre ROUX

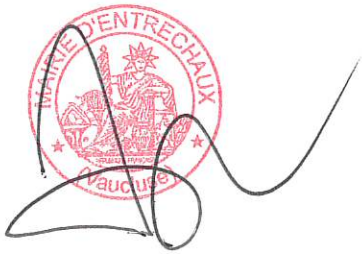

Certifié exécutoire par le maire
compte tenu de la transmission en préfecture le 26/05/2025
et de la publication le 26/05/2025